

Procès-verbal du CONSEIL D'ADMINISTRATION de la FLNS

Mardi 09 juin 2026 à 18h30.

Siège FLNS – Maison des Sports – Salle 3

Présent-e-s : Claude WALTZING, Thierry HOSCHEIT, Bob ULVELING, Mesdames, Anaïs HOSCHEIT, Jessica SCHUMACHER et Martina FURLAN, Jil POCERVINA et Messieurs Damien ASSINI, Luc MULLER et Lex VISSER.

Excusé-e-s, André MULLER et Thierry POHU

Invité : Louis-Frédéric DOYEZ

Invité excusé: Sébastien MAROUZE

Points clés

- Le Championnat d'Europe natation artistique a été organisé avec succès par la Fédération luxembourgeoise, une première historique, malgré des ressources humaines limitées et des contraintes imposées par European Aquatics.
- Sébastien, Directeur Technique National, est en arrêt maladie jusqu'au 29 juin, avec une incertitude sur son retour ; le Bureau exécutif assume temporairement ses fonctions.
- Marc Planta est envisagé pour un poste de Responsable Formation et développement à mi-temps.
- Des problèmes de gouvernance interne ont été soulevés : diffusion prématurée de documents de travail aux clubs, décisions prises sans validation du Bureau, et manque de communication sur les activités des officiels.
- L'OLN (Championnat national) soulève plusieurs questions organisationnelles et réglementaires urgentes, notamment sur les finales, les nationalités, la billetterie et la logistique.
- Des préoccupations budgétaires ont été exprimées concernant le financement de nageurs non sélectionnables pour le Luxembourg.
- Une compétition de sauvetage est prévue à l'automne dans le cadre du partenariat avec la CMCM.

1

I/ Adoption du PV du dernier CA

Le procès-verbal mentionne qu'un entraîneur n'a pas le droit de partager un projet de la Fédération avec les clubs. Cela ne semble pas correct.

Il est rappelé que le contexte avait trait à la diffusion de documents de travail non aboutis de la Commission Technique (CT) par des entraîneurs à leurs présidents de club, avant validation par le Bureau et/ou le CA.

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale le Prince Sébastien

Un problème similaire s'est produit avec le programme de l'OLN, envoyé aux clubs avant approbation du Bureau (envoyé le 30 avril, approuvé à la dernière séance).

Le PV est modifié avec une phrase précisant que les entraîneurs peuvent discuter des documents de travail en interne dans les clubs, mais uniquement pour préparer la prochaine discussion en CT, et non pour que cela génère des contestations externes avant validation.

Le procès-verbal complété avec une phrase clarificatrice sur la gestion des documents de travail et les présences/absences est adopté, à l'unanimité.

- II/ Point RH

La situation du personnel technique est évoquée, notamment l'absence prolongée de Sébastien (Directeur Technique National) et ses implications pour la Fédération.

- Sébastien Marouzé est en arrêt maladie depuis le 20 mai 2026 ; l'arrêt initial a été prolongé jusqu'au 29 juin 2026.

Le Bureau exécutif assume temporairement la fonction de DTN, en s'appuyant sur les compétences des entraîneurs en place. Une réunion avec Christophe a eu lieu le matin même pour faire le point sur les dossiers en cours et identifier les besoins pour la saison prochaine.

Si cet arrêt se prolonge au-delà de trois mois, le Ministère cessera de financer la rémunération de Sébastien Marouzé ; la CNSP prendra le relais. Il convient donc d'envisager cette hypothèse avec le Ministère afin que le financement du poste de DTN ne soit pas perdu et qu'il puisse bénéficier à un éventuel suppléant. L'absence de DTN nuit en effet gravement au fonctionnement de cette fin de saison et à l'organisation du déploiement de celle à venir. Il n'est pas possible que la Fédération demeure trop longtemps sans pilote au quotidien de la politique sportive fédérale.

- Le Bureau exécutif a le mandat pour gérer cette situation et négocier avec le Ministère si nécessaire. Les membres du CA doivent être informés des décisions prises, même brièvement.
- La saison prochaine doit être préparée sans attendre le retour du DTN.

- Jérémie Bruggeman : En arrêt maladie, retour prévu le 18 juin.
- Christophe Audot : Après une récente opération à la main; son retour est effectif.

- Recrutement de Marc Plata — Poste de Responsable Formation

Le recrutement de Marc Plata pour un poste de Responsable Formation à mi-temps est évoqué. L'intéressé avait candidaté sur le poste de DTN. Il dispose donc des compétences pour le poste de Responsable Formation.

Ce poste pourrait être financé par le Ministère ou l'INAPS, dans le cadre d'un projet de formation.

Marc Plata sera engagé à mi-temps sur le poste de Responsable Formation. En l'absence de DTN, il sera aussi impliqué dans la préparation de la saison prochaine, avec l'appui de Christophe.

Une réunion de suivi avec Marc Plata est prévue avant la fin de l'été.

- Communication sur les réseaux sociaux — Sonja Tholl

La question de la communication digitale de la Fédération a été abordée suite à l'observation du travail de Sonja lors des CE European Aquatics où elle a assuré la communication sur les réseaux sociaux avec un résultat remarqué (678 publications/interactions). Elle est en fin d'études, en recherche d'emploi. Ce serait bien si elle pouvait se rendre disponible pour les Championnats d'Europe seniors à Paris. Elle sera donc sollicitée pour assurer la communication fédérale durant la période estivale.

III/ Affaires sportives :

- **Nat'Course :**

- Retour sur la participation au « Setti colli »

Ce déplacement est initié. La délégation luxembourgeoise est très bien accueillie, pris en charge. Cela fait partie des bonnes relations établies entre cette réunion et l'Euro Meet.

- Retour sur le déplacement à Louvain

Un retour a été fait sur le déplacement à Louvain, auquel deux membres du CA ont participé.

La compétition s'est globalement bien passée, bien que jugée un peu anarchique pour des standards luxembourgeois. Les nageurs luxembourgeois (8 filles, 6 garçons) se sont bien entendus.

Un tout petit incident sur un comportement inapproprié (harcèlement) d'un nageur masculin envers une nageuse a été géré sur place par un discours ferme à l'ensemble du groupe masculin.

Deux nageuses avaient été convoquées par leur école et n'ont pas pu participer avec la Fédération, mais ont nagé pour leur club lors du même meeting. La question de l'autorisation de déplacement accordée par la Fédération est soulevée. Il est indiqué que la Fédération n'aurait pas dû autoriser ce déplacement en club si les nageuses devaient participer à une action fédérale. La règle prévoit normalement qu'on ne peut pas participer à des compétitions à l'étranger en club lors de périodes fédérales.

- La règle sur les autorisations de déplacement en club lors de périodes fédérales sera rappelée et appliquée.

- Point sur les déplacements à venir

- La stage préparatoire pour le Championnat d'Europe a dû changer de lieu suite à l'annonce d'un coût de 50 000 € (budget initialement prévu dépassé). Une nouvelle destination a été trouvée (Égypte, Somabay). Une communication officielle sur le changement de lieu du stage doit être partagée.

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale le Prince Sébastien

- Dan Schmit a été nommé par WA pour une fonction de start-up au Sénégal.
- Il faut anticiper les demandes de visas pour les Championnats du Monde en Chine en fin d'année.
- Financement de nageurs non sélectionnables — il a été rappelé que la politique approuvée prévoit que les nageurs de nationalité luxembourgeoise ne paient pas les frais de déplacement, contrairement aux autres. Ces dossiers ont échappé au contrôle du DTN, trop focalisé sur d'autres sujets. La politique de financement des déplacements sera revue et clarifiée, avec une exigence de déclaration de volonté de représenter le Luxembourg pour les compétitions. Un contrôle plus rigoureux des dossiers de déplacement sera mis en place.

○ Circuit Avenir et programme de la saison prochaine

Les travaux de la Commission Technique sur le circuit Avenir et le programme de la saison prochaine ont été présentés, dans un contexte de tensions préexistantes. Les difficultés entre le DTN et la Commission Technique portait notamment sur le nombre de compétitions fédérales (Sébastien proposait 6, la Fédération en maintient 3, les clubs ont bloqué). Les entraîneurs recevront les documents révisés cette semaine pour une validation le 14 juillet. Des changements sont prévus : ajout d'une compétition animation par équipe, labellisation de deux meetings comptant dans le système, ajout des 18 ans dans la grille des cadres nationaux (pour combler le gap entre 17 ans et senior).

La question du format des festivals Avenir (demi-journée par catégorie d'âge vs journée complète) sera soumise à décision. Si le club organise, il gère tout et perçoit l'ensemble des droits d'inscription, ce qui est financièrement plus avantageux que les recettes sur les repas.

Il est rappelé que la piscine de Bonnevoie ne permet pas d'organiser un repas de midi (pas de place), ce qui impacte le modèle économique pour les clubs en ville.

○ OLN — Questions organisationnelles et réglementaires urgentes

De nombreuses questions pratiques et réglementaires ont été soulevées concernant l'organisation de l'OLN, compétition prévue dans environ un mois.

- Le règlement envoyé par Sébastien depuis son adresse Gmail personnelle comporte des points non clarifiés : horaire d'accès à la piscine (14h30 et non 13h30 comme indiqué), deadline d'envoi du Lenex (28 juin, jour d'une compétition à Pétange), participation possible des nageurs Avenir, statut des Masters.
- Les Masters ont été exclus de l'OLN par décision unilatérale (verbalement), mais cela n'était pas clairement inscrit dans le règlement de début de saison. Plusieurs clubs et nageurs masters sont mécontents.

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale le Prince Sébastien

- Le règlement prévoit des finales avec 5 places réservées aux nageurs de nationalité luxembourgeoise, ce qui nécessite un contrôle manuel des nationalités et des recalculs manuels en cas de forfait, ce qui est complexe et risqué. Le système informatique ne peut pas gérer automatiquement cette règle ; il faudra intervenir manuellement pour chaque finale et chaque forfait tardif.
- Les invitations aux clubs étrangers semblent avoir été envoyées depuis la boîte mail personnelle de Sébastien ; on ne sait pas combien de clubs étrangers viendront ni si des réponses ont été reçues.
- Questions sur la billetterie (entrée payante ou non),
- La buvette/catering,
- Les jours de congé sportif pour les officiels (minimum 19 juges nécessaires pour un vendredi après-midi), et la certification de la piscine (non remesurée depuis 10-15 ans).
- Le règlement de l'OLN sera corrigé (timing, numéros de course, catégories d'âge, règle des finales). Puis publié sur le site de la Fédération.
- Un briefing technique sera organisé (minimum 2 heures, pas 30 minutes). Jessica prend en charge l'organisation administrative ; Christophe assurera le Technical Meeting.
- Un ratio de bénévoles par club sera proposé par un participant et soumis au Bureau.
- La certification de la piscine sera évoquée lors de la réunion de préparation de saison avec la Coque.

5

- Water-polo :

- Bilan participation Hop-La CUP

Cette compétition s'est très bien passée et a permis au jeune collectif luxembourgeois de progresser et de se faire plaisir avec une 3^{ème} place avec des adversaires de même niveau qu'eux.

Le compte rendu complet de l'activité a été mis à disposition sur le drive.

•

- Retour sur activités en lien avec le ministère de l'Éducation.

Ministère souhaitait inclure le water-polo dans la Nuit du Sport. La Fédération avait accepté, mais M. Serrano (responsable de la piscine concernée) a refusé deux jours avant l'événement, et le Ministère a annulé.

Un courrier a déjà été envoyé pour exprimer l'intérêt de la Fédération à participer à ce type d'événement. Une demande d'entrevue avec le Ministère est nécessaire.

Crainte que la piscine du GK soit fermée pour rénovation pendant une année entière si les travaux de mise en conformité sont engagés.

Une demande d'entrevue sera faite auprès du Ministère de l'Éducation.

- Sauvetage :

Point d'actualité sur les différents dossiers

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale le Prince Sébastien

Compétition à l'automne et partenariat CMCM

Cyril de Wiltz est favorable à donner un coup de main pour préparer un rapport pour la compétition de sauvetage, à valider par le Bureau. Il attend la confirmation des dates pour réserver la piscine et démarrer l'organisation. La piscine envisagée est celle de Remich

Les minutes de la réunion avec Sébastien et Grégory sur le sauvetage contiennent les dates proposées.

- **Juges**

- La formation des juges de sauvetage n'a jamais été organisée ; une formation était prévue il y a 3-4 ans mais n'a pas eu lieu.

Les activités des officiels manquent de visibilité pour le CA (pas de PV partagés, informations découvertes au dernier moment). Dan sera sollicité pour partager les PV des réunions des officiels avec le CA.

- Martina rassemblera toutes les informations disponibles pour préparer une réunion d'organisation.

- **Natation Artistique :**

- Bilan du Championnat d'Europe d'aquatique

Le Championnat d'Europe a été évoqué en ouverture de séance comme un succès global, malgré quelques difficultés logistiques et organisationnelles. Les participants ont salué l'accomplissement de la Fédération luxembourgeoise, qui organisait ce type d'événement pour la première fois.

6

Les fédérations participantes étaient très satisfaites. Les seules contestations récurrentes portaient sur le transport, toujours émanant des mêmes équipes, ce qui indique un problème propre à ces équipes et non un problème structurel. 😊

La qualité de l'eau a posé un problème les deux premiers jours, car la Coque avait insisté pour javelliser davantage l'eau pour le public, contrairement aux recommandations.

Antonio Silva était très satisfait et souhaiterait déjà nous voir organiser de nouveaux événements. Il a souligné le caractère exceptionnel de cet accomplissement pour une « petite » fédération.

Regret exprimé quant au manque de soutien institutionnel (aucun représentant de la Ville, du gouvernement ou du Ministère des Sports présent pendant les quatre jours de compétition).

Ariane s'est investie très efficacement en faveur du suivi financier lors de l'événement. Le Championnat d'Europe est à considérer comme un succès sportif, populaire, médiatique et logistique ; le bilan financier est encore en cours de finalisation.

Un débriefing complet sur l'organisation et le volet sportif sera organisé ultérieurement. Un repas de bilan convivial sera organisé pour l'ensemble de l'équipe avec du recul.

- Suite sportive de ces CE – Saison prochaine :

Sous le Haut Patronage de Son Altesse Royale le Prince Sébastien

La natation artistique fait face aux mêmes problématiques que les autres disciplines : un manque d'effectif fédéral. Des entraînements de natation artistique ont lieu le lundi soir et le samedi à la Coque. La situation de la natation artistique sera traitée dans le cadre de la réorganisation globale des ressources humaines.

IV/ Affaires institutionnelles :

○ Situation budgétaire

Rien de particulier à signaler sur le budget. Une réunion est prévue le 16 juin avec Odoo pour lancer le nouveau système comptable.

L'ancien cabinet comptable avait commis des erreurs sur le statut fiscal d'Arianne, lui causant des problèmes. Le nouveau cabinet prend le relais.

○ Rénovation des statuts

Une réunion avec les présidents de clubs est prévue le 18 juin pour avancer sur ce sujet (4-5 points discutés, PV envoyé aux clubs).

○ Infrastructures — Planification

- La Coque fermera deux mois après le Championnat national (à partir du 13 juillet environ), ce qui impacte la planification de la saison prochaine.
- Le Championnat des Masters a été intégré au Championnat national en octobre comme solution de repli, ce qui n'est pas idéal.
- Une nouvelle piscine est en projet au Lycée Technique de Bonnevoie.
- La piscine de Balair n'a pas encore de chronométrage automatique, ce qui limite son utilisation pour des compétitions officielles.
- Toutes les piscines luxembourgeoises n'ont pas été remesurées depuis 10-15 ans ; les certificats de mesure doivent être actualisés, notamment pour la Coque. World Aquatics a indiqué que c'était la dernière fois qu'ils acceptaient les anciens certificats.
- Le calendrier de la saison prochaine doit être établi rapidement.

7

V/ Questions diverses :

Anniversaire de Luc Muller ce jour !

L'ensemble des personnes présentes est heureux de célébrer sa grande jeunesse avec lui !

Fin de la réunion vers 21H30.